RÉGION ACADÉMIQUE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Concours externe ITRF 2018

Fiche de poste

Métier ou emploi type* : Administrateur-trice de bases de données / Intégrateur-trice d'applications (E2B44)
Grade : Ingénieur d'études
BAP E : Informatique, Statistique et Calcul Scientifique
* REME, REFERENS, BIBLIOPHIL

Fiche descriptive du poste

Le Département des Systèmes d'Information de l'académie de Nice (D.S.I.) a pour missions le suivi, la mise en cohérence et la sécurité des applications informatiques nationales et académiques. Il assure la conception et le maintien en conditions opérationnelles des infrastructures informatiques.
Il accompagne l'évolution des systèmes d'informations des services académiques (Rectorat, DSDEN, CIO, GRETA, ….) et des établissements scolaires (écoles, collèges, lycées, …). Il conduit les projets du numérique éducatif pour les élèves en partenariat avec les collectivités territoriales.
Sous la responsabilité du responsable de pôle Intégration-Hébergement-Déploiement dans une équipe de 5 personnes, l'ingénieur recruté assure l'intégration d'applications dans les environnements de tests, réalise les audits de sécurité et effectue les tests de montée en charge. Il définit et met en œuvre les procédures informatiques permettant l'installation et rédige les dossiers d'architecture technique.

Affectation

Rectorat de Nice
Département des systèmes d'informations (D.S.I.)
53, avenue Cap de Croix - 06181 Nice Cedex2.

Missions

Activités principales :

- Qualifier les applications avant la mise en production,
- Contrôler et assurer la cohérence, la fiabilité, la sécurité et la confidentialité des données,
- Accompagner l'équipe de développement pour réaliser les scénarios de tests,
- Fournir à l'équipe production le DAT, le package d'installation et les procédures de mise en œuvre,
- Administrer et mettre en œuvre les outils destinés à réaliser l'intégration des applications,
- Veiller au respect des préconisations techniques académiques et ministérielles,
- Travailler en collaboration avec l'ensemble des équipes du D.S.I.,
- Assurer des développements complémentaires et maintenances spécifiques pour gérer les infrastructures IHD,
- Veiller au suivi des demandes d'intervention et au respect du processus d'intégration,
- Centraliser, analyser et transmettre les besoins d'amélioration des outils informatiques concernés,
- Rédiger des fiches de procédure.

RÉGION ACADÉMIQUE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Concours externe ITRF 2018

Compétences*
Connaissance, savoir : • Connaissance approfondie en architecture technique des systèmes d'informations, • Connaissance approfondie des systèmes d'exploitations et réseaux, • Connaissance du Framework Symfony, des principes de la programmation et des langages associés (PHP, JAVA etc.), • Connaissance des outils de TMC (JMeter, Tsung, etc.), • Connaissance des outils d'audit de sécurité (Checkmarx, Owasp Zap, etc.), • Connaissance des technologies de virtualisation et des conteneurs (Vmware/Docker, etc.), • Connaissance des outils d'intégration et des systèmes de gestion de versions (Jenkins/GitLab, etc.), • Connaissance souhaitée des systèmes de gestion de bases de données (DB2/My SQL-MariaDB/Postgres, etc.), • Connaissance souhaitée du référentiel de bonnes pratiques ITIL.
Savoir-faire : • Etre capable d'intégrer rapidement l'organisation et les principes de fonctionnement d'un domaine d'activité • Savoir être à l'écoute des utilisateurs, être disponible, avoir le sens de la communication et des relations humaines, tant à l'interne qu'à l'externe, • Etre attentif à la qualité du travail rendu, • Faire preuve de réactivité face aux demandes, • Etre force de proposition pour améliorer et moderniser le service.
Savoir être : • Savoir rendre compte, • Savoir se positionner au sein du D.S.I., • Sens d'initiative, • Sens organisationnel.

* Conformément à l'annexe de l'arrêté du 18 mars 2013 (NOR : MENH1305559A)

Vos contacts RH:

- Pierre COLONNA D'ISTRIA, Chef du Service de l'Assistance aux Établissements (S.A.E.) au Département des Systèmes d'Information
☎ 04 93 53 71 85 - ✉ pierre.colonna-d-istria@ac-nice.fr

- Abdelaziz SQALLI-HOUSSAINI, Responsable du Pôle I.H.D.
☎ 04 93 53 72 36 - ✉ aziz.squalli@ac-nice.fr